

 **SECRET** N° 79/556 du 13/10/79

portant nomination de Monsieur MOUNDZONGO Paul en  
qualité de Directeur Administratif et Financier à  
la Direction Générale de l'Industrie.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u le Décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre  
Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du Con-  
seil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

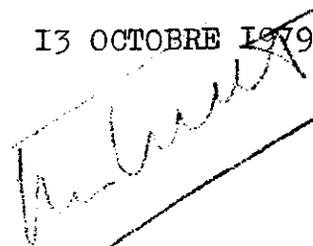
D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Monsieur MOUNDZONGO Paul, Attaché des S.A.F. de 2ème échelon  
précédemment Chef de Division Comptable, S.G.I. est nommé Directeur Administratif  
et Financier à la Direction Générale de l'Industrie.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui abroge toutes les dispositions antérieures con-  
traires prend effet à compter de la date de prise de fonction par l'intéressé et  
sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo

Fait à Brazzaville, le 13 OCTOBRE 1979 .

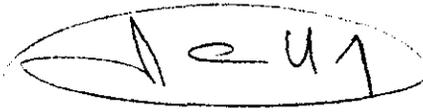
Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement,

  
COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre de l'Industrie et  
du Tourisme,

Le Ministre des Finances,

  
Marius MOUAMBENGA.-

  
Henri LOPES.-

Le Ministre du Travail et de la  
Justice, Garde des Sceaux,

  
Victor TAMBA-TAMBA.-